

243

CR3.2

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Liste des demandes d'audience publique

Plessisville

Mme Lucie Samson Turcotte et M. Guy Turcotte

M. Gérald Godbout

Mme Diane Côté

M. Jean Bernard

Mme Colette Beaupré

M. Éric Boutin

M. Léo Nadeau

M. Alain Gingras

M. Gaston Gingras

M. Gilles Boutin

Mme Marie Demers

Élèves de 2^e secondaire Monique-Proulx

M. Fernand Bédard

M. Jocelyn Demers

ApPAF

M. Yves Gaulin

M. Denis Croteau

M. Fernand Fillion

Collette Larochelle

Marcel Gingras

M. Marcel Vigneault

Les Entreprises Y. Lemieux inc.

M. Gilles Morin

Ferme des Vignolas

M. Benoît Vigneault

Conseil régional de l'environnement Chaudières-Appalaches

1

Lourdes 6 décembre 2006

Demande d'Audience Publique

Monsieur Claude Bécharde
Cabinet du Ministre
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième Étage
675, Boul. René Lévesques Est ,
Québec , P.Qué
G1R 5V7

Bonjour, M. le Ministre , nous demandons des audiences publique.

La demande d'audience publique concerne le dossier :

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar ltée.

Motifs de la demande:

1: L'absence de lois, normes, règlements, sur les pipelines au Québec sur des terres privés agricoles et forestiers.

2: L'absence d'étude sur le passage de pipeline à proximité des lignes à haute tension 735 kV au Québec , ligne C-7005 au Nord et ligne L-7035 au Sud sur des terres privés agricoles et forestiers au Québec.

3: Les impacts de l'installation d'un oléoduc dans les milieux humides et tourbières non protégés de la M.R.C. l'Érable privés et intra-municipaux .

4: La quantités de forêts détruites à perpétuités plutôt que d'utiliser des servitudes existante.

4 a) Vous savez dans les grandes villes, les tuyaux de gazoduc , sont sous l'asphalte, cotoyent les tuyaux d'égoûts et d'aqueducs, parfois même des fils souterrains et juste de l'autre coté du trottoir, il y a de beau grands arbres.

4 b) Si ces arbres à proximités des tuyaux de gaz ne dérangent pas dans une ville, alors pourquoi ils dérangeraient en milieux rural ?

5: L'absence d'entente entre les propriétaires privés et leurs assurances responsabilités avant la signature du contrat de pipeline par expropriation .

6: L'absence à savoir qui aura à assumer la responsabilité de décontaminer et à partir de quel volume minimale de déversement de produits pétroliers dû au pipeline sur des terres privés agricoles et forestiers au Québec.

7: Sources possible de contamination dans des milieux qui avant le projet de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent d'Ultramar ltée , n'existait pas sur les terres privés agricoles et forestiers .

*

p.2

8: Quels lois, quels normes, quels règlements, régit les sortes de produits pétroliers à circuler dans un même pipeline, sur des terres privés agricoles et forestiers au Québec ?

9: A la séance d'information du BAPE le 4 décembre 2006 à Saint-Jean-Chrysostome, il a été question, qu'ils y aient des responsables des Ministères, touchés par le projet de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent, Lévis Montréal-Est, d'Ultramar ltée, et aussi des spécialistes indépendants, de différentes formations qui ont rapport avec les questions posés et inquiétudes des propriétaires et du grands publiques soient présents, ce qui est très important à notre avis.

Exemples des experts et responsables à être présents : Hydro-Québec, Ministère des Transports, Évaluateurs, Assureur, etc..

10: La réalité sur le terrain est très différente du discours des promoteurs.

Intérêts:

Propriétaires privés Forestiers, touchés et concernés par le tracé privilégier qui longe les 2 lignes à Haute Tension 735 kV d'Hydro-Québec, Ligne C-7005 au Nord et Ligne L-7035 au Sud dans la Municipalité de Lyster, Canton Nelson, M.R.C. de l'Érable.

Guy Turcotte et Lucie Samson Turcotte

Guy Turcotte
Lucie Samson Turcotte

C.C.: BAPE, Ministre des Transports.

Date : 14/12/2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

REÇU le
19 DEC. 2006
Rép:-----

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- DEPUIS LE 6 JUIN 2005 JE VIE UN STRESS
 - JE NE SUIS PLUS PROPRIÉTAIRE DE MA MAISON
 - SUITE A UN DEVERSEMENT QUI VA DÉPOLLUER, "EAU" ?
 - ASSURANCE VONT'IL AUGMENTER
 - VIVRE AVEC DES RESTRICTIONS
 - POURQUOI PAYER DES TAXES
 - QUE VEUT DIRE UNE TAUX LOURDE POUR EUX ?
- Espérant le tout conforme.

Nom : Gérald Sobhout

Adresse :

Ville : Princeville

C.P. :

Signature : Gérald Sobhout

Date : 15 décembre 2006

REÇU 10
19 DEC. 2006
Rép: _____

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Je vis un stress.
- Je ne pourrai plus jamais être chez-moi comme c'est en plus à perpétuité.
- Baie de valeur énorme de ma propriété.
- C'est - ce qui est - une faute lourde pour un propriétaire forcé.
- Détruire nos terres en pochant.
- Je n'ai aucune confiance à Ultramar.

Espérant le tout conforme.

Nom : DIANE CÔTÉ

Adresse : _____

Ville : PRINCEVILLE

C.P. : _____

Signature : Diane Côté



15 decembre 2006.

REÇU 10
20 DEC. 2006
Rép:.....

M. Claude Richard
Cabinet du ministre
Ministère du développement durable,
Environnement et des parcs
Edifice Masie-Guyot, 30^e étage
675 Rue René-Lévesque Est
Québec. G1R 5V7

Objet demande d'audience Publique
Projet pipeline 50 Laurent - Ultramar

Par la présente je demande que des
audiences public sur ce projet soient tenues
je suis personnellement touché par le
projet: je souhaite faire entendre mes
craintes, et mes appréhensions.

Le motifs et raisons qui motivent cette
demande sont les suivantes
les responsabilités en cas de bris.

La valeur de revente de nos terrains.

On a l'impression de donner notre
propriété par petit bout. Qui sont les
autres compagnies qui voudront passer,
on a aucune Garantie que cela marchera
pas.

si il y a un bris Hydro-Québec ou
Ultramar vont se tirer la balle un et
l'autre et peut-être en bout de ligne

c'est les contribuables qui payent
la note, et on aurait pas le choix.
et pourquoi Ultramar ne se dirige
pas dans l'emprise de l'autoroute (20)
cela serait idéal et cela fera moins
de gens insatisfait

En espérant que le tout est conforme
et sera pris en considération. Merci.

Jean Bernard.

Rester P. 2.

18 Dec. 14
REQUETE
03
Rep.

Bureau des audiences Publiques.

Je n'appuie Ultramar en aucun cas pour la construction du pipeline St Laurent.

1^{er} Avec la loi d'expropriation 229 je me sens trahi dans mon droit de propriété et complètement démunie face à une compagnie qui a tous les moyens pour arriver à leurs buts.

2^{er} Le déboisement à blanc d'une grande superficie a été autorisé à perpétuité et se seront mes enfants qui auront à vivre avec ce pipeline et toutes les contraintes d'Ultramar sans que cela leur donne aucune préférence pour le passage de celui-ci.

3^e Avec l'arrivée des voitures hybrides et électriques qui vont être de plus en plus performantes et accessibles, (donc moins de carburant) un pipeline est-il vraiment nécessaire? J'en doute fort.

4th Ultramar nous a dit n'importe quoi; quand on dit qu'ils voulaient nous faire croire de démancher les nids d'oiseaux d'un arbre à l'autre lors du déboisement c'est fort! ... Je n'ai pas confiance à Ultramar car sans mon consente-

ment, ils ont tout de même fait les expertises
qu'ils voulaient faire et cela un peu partiel-
lement en disant que c'était des erreurs. On s'écrit
se on va vous donner votre chèque de \$300.00
dollars" ce dont j'avais refusé déjà deux fois.
On appelle cela du respect! ou o

re Ultramar abuse des gens avec leurs ententes
avec U.P.H. Nous n'avons jamais été convoqués
pour savoir ce dont on désirait recevoir!
Ils ont fait des ententes entre eux et à leur
avantage. C'est pour cela qu'il nous donnent
des graines, des pas grandes-chose, à peu près
rien pour leurs passages

Merci de m'avoir lu.

Je parle au nom de bien des personnes dans le
même cas que moi mais ce n'est pas tout
le monde qui s'exprime sur ce sujet. Il
dissent "Ultramar; grosse compagnie ils vont
passer quand même; on peut pas faire grand
chose. C'est à vous à décider, à agir pour
demain pour le bien de la population et de
nos enfants

Mme Colette Beaufort

Date :

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Loi 229 accorde à Ultramar
- Déboisement à blanc d'une grande superficie
- Avec les voitures hybrides qui s'en viennent
Un pipeline est-il nécessaire ?
- Tantes lourdes ! non confiance à Ultramar ...
- Trop de végétations et d'espèces détruites

Espérant le tout conforme.

Nom : COLETTE BEAUPRE

Adresse :

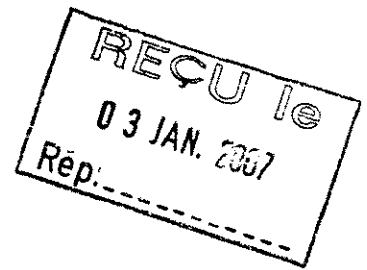
Ville : LYSTER P.Q.

C.P. :

Signature : Colette Beaupre

15
Date : 18 décembre 2006-12-18

M. Claude Béchard
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
De L'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec (Qc)
G1R 5V7



Objet : Demande d'audiances publiques Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis Personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir Exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette Demande sont les suivantes :

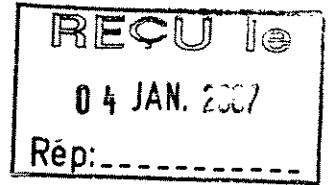
- contamination des eaux souterraine et des puits artésiens (il n'y a pas de tuyauterie infaible)
- perte d'une grande superficie de forest qui aide a l'environnement (AIR) au profit d'un pipeline qui apporte des produits pétroliers qui contribut a la pollution de l'air et au réchauffement de la planète.
- La loi 229 sur l'expropriation, je ne crois pas que le pipeline est un besoin essentiel et qu'il soit imposer a tout les propriétaires qui son touché par le tracé du projet. Ils existent d'autres alternatives comme le bateau ou q'il passe le pipeline dans le fleuve St-laurent.
- Certaine responsabilité qui nous est imposer nous les propriétaires touché par le tracé du pipeline.
- Perte tres importante de la valeur immobilière de nos propriétés du au pipeline et aux responsabilités qui nous est imposer.

Espérant le tout conforme.

Éric Boutin

Laurierville (QC)

Signature : *Eric Boutin*



Date: le 18 décembre 06

M. Claude Bécharde
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

Nous ne voulons pas de pipeline sur nos terres car Ultramar nous prends en otage d'abord par des promesses et des paroles contradictoires lors des assemblées d'information. Si le pipeline passe sur nos terres nous subiront des pertes de revenus et des pertes de valeur à cause de la division des terres et surtout nous serons limités dans nos travaux avec la machinerie car s'il y a bris des tuyaux qui sera responsable des coûts faramineux qu'engendras ces réparations? Car nous savons très bien que Ultramar prendra tous les moyens pour nous refiler la facture en essayant de prouver que nous sommes fautifs.

Nom : Léo Nadeau

Adresse : _____

Ville : Plessisville

C.P. : _____

Signature : Léo Nadeau

REÇU le
04 JAN. 2007
Rép:.....

Date : 18 décembre 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
GIR 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Nous ne voulons pas de pipelin sur nos terres nous voulons rester maître chez nous car ça pourrait être une autoroute pour d'autres projets dans un avenir futures.
 - En acceptant de laisser construire un pipeline sur nos terres nous laissons un héritage empoissonné à nos générations futures.
 - Comme nous sommes dans un milieu boisé la faune se trouvera défavorisée par la perte du couvert forestier.
 - Est-ce que Ultramar pourrait dans un avenir rapproché pour se décharger de toutes ses responsabilités vendre à une compagnie à numéro par exemple?
 - Nous suggérons de construire le pipeline le long de l'autoroute 20 car c'est un bien public et ce doit être une responsabilité collective.
- Espérant le tout conforme.

Nom : Alain Gingras _____

Adresse : _____

Ville : Plessisville _____

C.P. : _____

Signature : Alain Gingras

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ
DE LA
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

A la séance du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville tenue le 4^e jour de décembre 2006 à 20 heures, et à laquelle étaient présents le maire Mme Berthe Marcoux.

Et les conseillers suivants :

M. Jean-Noël St-Amand
Mme Sylvie Tremblay,
M. Noël Bergeron,
M. Bruno Vigneault
M. Jean-Noël Bergeron,
M. Normand Bourque

Désaccord avec le tracé du pipeline St-Laurent

CONSIDÉRANT que tous les propriétaires de la municipalité de la paroisse de Plessisville, où le pipeline St-Laurent est supposé passer sur leurs terres, sont en désaccord avec ce tracé;

CONSIDÉRANT que ces propriétaires ne veulent pour aucune considération que le pipeline passe sur leurs terres.

RÉSOLUTION NO 168-06 :

Proposé par: M. Jean-Noël St-Amand
Et résolu à unanimité des conseillers

.....

Que le préambule fasse partie de la présente résolution et que la municipalité de la Paroisse de Plessisville appuie la demande faite par ces propriétaires touchés par le tracé actuel du pipeline St-Laurent.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de l'Érable.

A D O P T E

VRAIE COPIE CONFORME
Donné à Plessisville
ce 5^e jour de décembre 2006

Johanne Dubois
Mme Johanne Dubois,
Secrétaire-Trésorière

REÇU le
04 JAN. 2007
Rép:-----

Date: 18 décembre 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Nous ne voulons pas de pipeline sur nos terres car ce serait un obstacle avec la machinerie lourde pour avoir accès de l'autre côté de la servitude. Nous avons déjà une servitude sur nos terres avec Hydro Québec, nous avons perdu une certaine partie de terrain et à Ultramar on en perdrait encore, jusqu'ou cela va s'arrêter?
- Nous ne voulons pas des contraintes que cela pourrait apporter car il y en a beaucoup.
- Ultramar pourrait envisager de transporter ses produits pétroliers par navire ou par l'emprise de l'autoroute 20 car ce serait plus accessible que dans le milieu boisé et causerait moins de pertes dans le milieu agricole et forestier.

Espérant le tout conforme.

Nom : Gaston Gingras _____
 Adresse : _____
 Ville : Plessisville _____
 C.P. : _____
 Signature : Gaston Gingras

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ
DE LA
PAROISSE DE PLESSISVILLE**

A la séance du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Plessisville tenue le 4^e jour de décembre 2006 à 20 heures, et à laquelle étaient présents le maire Mme Berthe Marcoux.

Et les conseillers suivants :

M. Jean-Noël St-Amand
Mme Sylvie Tremblay,
M. Noël Bergeron,
M. Bruno Vigneault
M. Jean-Noël Bergeron,
M. Normand Bourque

Désaccord avec le tracé du pipeline St-Laurent

CONSIDÉRANT que tous les propriétaires de la municipalité de la paroisse de Plessisville, où le pipeline St-Laurent est supposé passer sur leurs terres, sont en désaccord avec ce tracé;

CONSIDÉRANT que ces propriétaires ne veulent pour aucune considération que le pipeline passe sur leurs terres.

RÉSOLUTION NO 168-06 :

Proposé par: M. Jean-Noël St-Amand

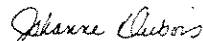
Et résolu à unanimité des conseillers

Que le préambule fasse partie de la présente résolution et que la municipalité de la Paroisse de Plessisville appuie la demande faite par ces propriétaires touchés par le tracé actuel du pipeline St-Laurent.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de l'Érable.

A D O P T E

VRAIE COPIE CONFORME
Donné à Plessisville
ce 5^e jour de décembre 2006


Mme Johanne Dubois,
Secrétaire-Trésorière

Date : 19 décembre 2006

RECUT
03 JAN. 2007
Rép:-----

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
De L'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec (Qc)
GIR 5V7

Objet : Demande d'audiances publiques Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis Personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir Exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette Demande sont les suivantes :

- Contamination possible des eaux souterraine et des puits artésiens .
- Perte d'une grande superficie de forest qui est bénéfique pour l'environnement (air) au profit d'un pipeline et des produits pétroliers qui contribut a la pollution de l'air et au réchauffement de la planète , il me semble que des efforts devrais être fait pour l'environnement et non en le détruisant avec un pipeline et les produits pétroliers qui pollut notre air !

Espérant le tout conforme

Gilles Boutin

Laurierville (QC)

Signature : *Gilles Boutin*



20 décembre 2006

REÇU le
03 JAN. 2007
Rép:-----

M. Claude Béchard
Cabinet du ministre
Ministère du développement durable,
de l'Environnement et des Parcs.
Édifice Marie-Guyard, 30ième étage,
675 Boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

- tout comme moi, monsieur le ministre, vous savez que les scientifiques s'inquiètent beaucoup du réchauffement de la planète . Seul, nous ni pouvons rien, mais tous ensemble pourquoi ne pas empêcher un projet tel que celui de la compagnie Ultramar, une entreprise américaine qui vise à détruire la nature, les poumons de la terre, pour des raisons monétaires en plus de polluer notre environnement avec son pétrole qui coulera à flot !

- au fil des ans, la dégradation de ce tuyau finira par causer des bris et polluer le sol, même si ce dernier n'est plus en fonction;
- tout ceci est sans compter la valeur de revente qui sera abaissée sans que ce soit de notre faute;
- il y a plusieurs années, la terre a été expropriée, par le gouvernement afin d'y laisser passer les pylônes d' Hydro Québec; une grande superficie de terrain a été totalement déboisée. Qu'en retire-t-on? Absolument rien! Nous ne pouvons non plus bénéficier d'aucune récolte de bois . Alors, après le projet d'Ultramar, une simple compagnie qui gagne déjà des milliards, quel sera le prochain à nous exproprier à cause de cette fameuse loi 229 (loi d'expropriation)?
- la terre appartient à mes parents qui, un jour, nous légueront cet endroit familial qui aura perdu beaucoup de valeur à mes yeux .

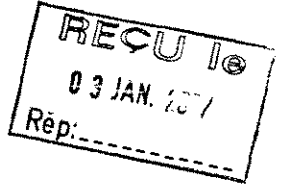
Espérant le tout conforme.

Marie Demers

Lyster

Signature: Marie Demers

Date : 21-12-06



M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Maire-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec, Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, nous demandons que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Nous sommes touchés par le projet et nous souhaitons nous faire entendre afin de pouvoir exprimer nos craintes et nos appréhensions. Les raisons ou motifs qui motivent cette demande sont les suivants :

- Si il y a une fuite dans le pipeline, il pourrait y avoir un déversement ;
- Pour exprimer notre opinion face aux impacts futurs de ce projet ;
- Parce que c'est notre futur, ça nous concerne ainsi que les conséquences ;
- Pour sensibiliser le ministère à notre avenir ;
- Parce que l'avenir c'est nous et que l'on veut vivre vieux et en santé ;
- Parce qu'il y a de plus en plus de pollution et c'est nous, les jeunes d'aujourd'hui, qui serons touchés par ça.

Espérant le tout conforme,

Nom : *Élèves de 2 ième secondaire Monique-Proulx*

Adresse : *11, rue Sainte-Jeanne d'Arc*

Ville : *Warwick*

Code postal : *J0A 1M0*

Signature : *Virginie Hébert*
Représentante des élèves
Virginie Hébert

Date : Ce 21 Décembre 2006.

REÇU
03 JAN. 2007
Rép: _____

M. Claude Béchar, Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs.
Édifice Marie-Guyart, trentième étage,
675, boulevard René Lévesque Est,
Québec, Qc. G1R 5V7

Ré: Demande d'audiences publique
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar).

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par ce projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes.

Claude Béchar, Ministre de l'Environnement durable, quel environnement, celui des citoyens de notre Belle Province, ou celui des multinationales qui sont en train de devenir maîtres chez-nous. Jean Lesage pourrait bien se retourner dans sa bière.

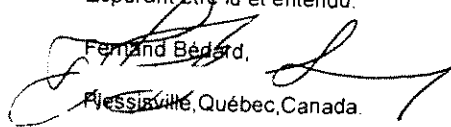
Ceci dit, je suis contre l'avènement du Pipeline (gazoduc Ultramar) sur nos terres, et dans nos forêts. Trop de risques en perspective pour les sols eux-mêmes, en cas d'accidents, les nappes phréatiques, les lacs et rivières alimentant nos villes et les puits des résidents des campagnes seraient contaminés, ce qui aurait des conséquences graves sur la santé des populations.

Je suis contre le tracé proposé le long de l'emprise des lignes d'Hydro Québec, imaginez un peu une fuite suivie d'une explosion. T'imagines-tu les dégâts causés aux forêts, aux sols, et peut-être même aux pylônes et aux lignes électrique, ce qui priverait des populations entières de courant, et pour combien de temps. De plus Hydro Québec subirait un manque à gagner de combien de millions.

Pour toutes ces raisons, je suis contre l'utilisation de ce tracé.

En tant que contribuable, et électeur, je suis d'avis qu'un oléoduc suivant le tracé de l'autoroute Jean-Lesage (le long de la 20) présenterait moins de risques.

Espérant être lu et entendu.


Fernand Béchar,
Plessisville, Québec, Canada.

c.c. Claude Bachand député d'Arthabaska.



REÇU 10
21 DEC. 2005
Rép:-----

Date :

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Coupe de bois
- Coupe d'éclaircie
- Destruction de la végétation
- Risque de contamination
- perte de valeur des terres et de revenus
- hautes lourdes

En attendant le tout conforme.

Nom : JOCELYN DÉMERS

Adresse : -

Ville : LYSTER

C.P. :

Signature : Jocelyn Demers

REÇU
03 JAN. 2007
Rèp:-----

apPAF

Association de propriétaires privés, agricoles (acéricoles) et forestiers
Mission de l'apPAF :
Reconnaissance des biens, respect des droits et protection de l'environnement.

Date : 23 décembre 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, nous demandons que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Notre regroupement compte beaucoup de gens touchés par le projet et nous souhaitons nous faire entendre, afin de pouvoir exprimer nos craintes et nos appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont entre-autres :

- Contamination des terres et des eaux souterraines, limitation de machineries lourdes, perte de valeur lors de la vente, perte de revenu pour les propriétaires de boisés, perte de jouissance sur cette partie de terrain, perte perpétuelle du patrimoine faunique

Espérant le tout conforme.

apPAF

Mario Chrétien président

Victoriaville, QC

REÇU le
03 JAN 2007

Victoriaville, le 26 décembre 2006

REC
03 JAN 2007
Rep: _____

Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
De l'Environnement et des Parcs
Edifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande de la tenue d'une audience publique concernant le projet Pipeline Saint-Laurent.

Monsieur le ministre,

A titre de propriétaire d'un boisé situé sur le parcours prévu par le projet Pipeline Saint-Laurent, je demande la tenue d'une audience publique. Plusieurs raisons d'intérêt privé et public justifient, à mon avis, une demande d'audience.

Parmi ces raisons, j'en évoquerai deux. Tout d'abord, celle de la déforestation sans possibilité de reboisement. La coupe définitive de centaines d'hectares de boisés composés de feuillus et de conifères, constituera une perte économique pour les producteurs et pour l'industrie du bois dans la vallée du Saint-laurent.

La deuxième raison concerne les produits pétroliers. Dans un contexte de développement durable, ces produits feront progressivement place à d'autres sources d'énergies moins polluantes pour l'environnement. Alors, pourquoi accepter le développement d'une nouvelle structure de transport des produits pétroliers qui deviendra inutile dans quelques décennies à peine?

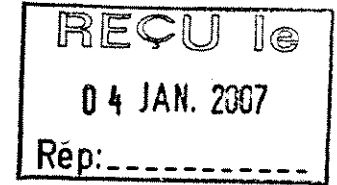
Veillez agréer, monsieur le ministre, mes salutations les meilleures.

Yves Gaulin
Yves Gaulin

Victoriaville (Québec)
G6T 1E9

Dosquet, le 27 décembre 2006.

Monsieur Claude Béchard
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
De l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec, (Québec)
GIR 5V7



Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Monsieur,

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

Je suis propriétaire de terres zonées agricoles dont les numéros de lots sont 75 et 76 du cadastre de la municipalité de Dosquet dans le comté de Lotbinière. Il arrive fréquemment que je doive traverser l'endroit où la compagnie Ultramar désire installer son pipeline avec de la machinerie agricole, et ce, tant pour mon exploitation agricole que pour mon exploitation forestière. Je crains fort que le passage répété de ces véhicules lourds crée un bris sur le pipeline et provoque du même coup un désastre environnemental, soit la contamination de la nappe phréatique causée par un déversement de produits pétroliers.

D'ailleurs, nous, propriétaires de terres agricoles, devons labourer nos terres régulièrement. La présence de ce pipeline nous infligerait des contraintes non désirables dont il faudrait tenir compte. Nous ne voulons pas que cela nuise à notre routine, car il faudrait changer nos tracés de culture et en avvertir nos sous contractants pour tous travaux effectués près du pipeline. Il en est de même pour nos générations futures ainsi que pour ceux qui achèteraient nos terres. Le risque que quelqu'un brise accidentellement le pipeline doit être sérieusement envisagé.

De ce fait même, les habitudes des agriculteurs étant bouleversées, le stress encouru par ce désagrément pourrait provoquer le délaissement de l'agriculture qui est vitale à l'économie du Québec.

Le passage de ce pipeline sur nos terres ferait diminuer considérablement la valeur de celles-ci, détruisant du même coup ce que nous et nos ancêtres avons mis des générations à construire. Cette dévaluation foncière aura des conséquences sur la vente de nos terres et il faut que nous en tenions compte.

Je suis également inquiet face au passage du pipeline au coté du tracé des lignes de haute tension d'Hydro-Québec. L'électricité statique provoquée par ces lignes est également un élément dont il faut tenir compte. Nous ignorons les effets que cela pourrait avoir sur le pipeline.

D'autre part, Les Entreprises Lévisiennes Inc, propriétaires des lots 73½ et 74 du cadastre de la municipalité de Dosquet dans le comté de Lotbinière, exploitent une carrière. Dans le cadre de leur amodiation, ils doivent procéder à du dynamitage. Le dynamitage près du pipeline serait risqué, voire même dangereux. Des déflagrations répétées à proximité de ce conduit pourrait provoquer un bris dans celui-ci et ainsi contaminer grandement l'environnement. Cela pourrait même provoquer une explosion qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses tant pour nous que pour la compagnie Ultramar.

Toutes les personnes de mon voisinage sont, tout comme moi, très inquiets de la situation et souhaitent que vous acquiesciez à notre demande de vous expliquer nos craintes.

Il serait important de considérer une autre possibilité d'emplacement pour le pipeline qui serait de beaucoup plus sécuritaire pour tous, soit l'emprise de l'autoroute 20 qui est beaucoup plus adéquat vu la proximité et la facilité d'accès d'équipes d'intervention en cas de bris du pipeline.

Pour ces motifs et pour d'autres à vous communiquer ultérieurement, je réitère ma demande d'audiences publiques dans ce dossier que j'estime essentiel pour la survie de mon exploitation agricole.

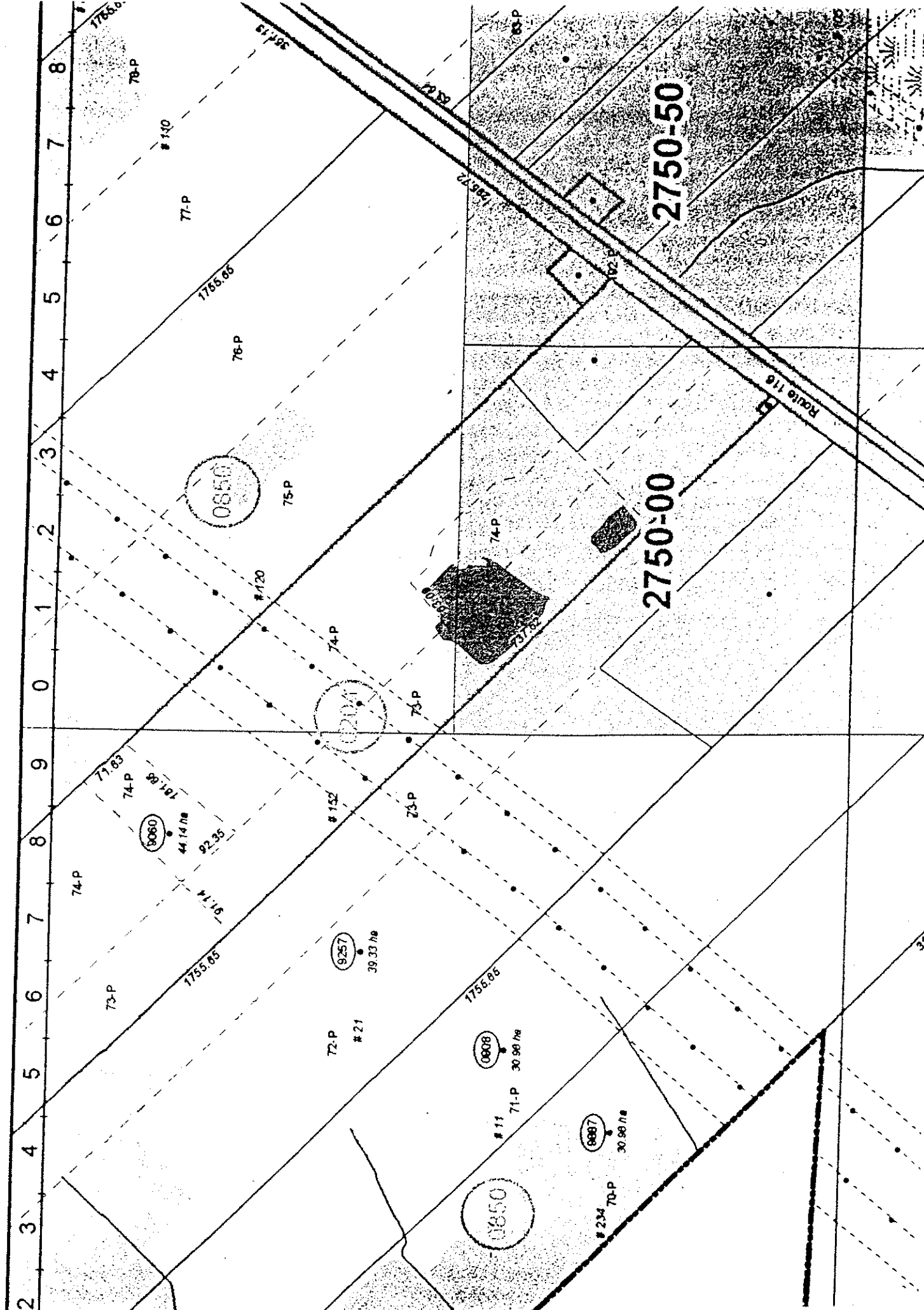
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Monsieur Denis Croteau, propriétaire

Dosquet (Québec) *cté Lotbinière*



P.J. Une copie de la matrice graphique comprenant les lots 73½ à 76.



2

3

4

5

6

7

8

9

0

1

2

3

4

5

6

7

8

0850

0204

9060

9257

9808

9887

0850

2750-50

2750-00

Route 116

1765.6

1755.66

1755.85

1755.86

1295.72

102.9

71.83

74-P

181.86

44.14 ha

92.35

91.14

74-P

73-P

72-P

21

11

71-P

234

70-P

74-P

73-P

73-P

152

120

75-P

76-P

77-P

110

78-P

74-P

73-P

80-P

Date : 27 Dec. 2006

REÇU le
04 JAN. 2007
Rép:-----

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Recherche d'une solution par le fleuve St Laurent
- Soie navigable très peu utilisée
- tracé prêt de la 20 beaucoup moins dérangent
- Pour les terre Culture
- Demander que le tracé soit soumis au m^e
- me règle ^{securitaire} que la loi fédéral sur Pipel

Espérant le tout conforme.

Nom : FERNAND FILLION

Adresse :

Ville : LYSTER

C.P. :

Signature : Bernard Fillion

REÇU 1^e
03 JAN. 2007
Rép:-----

Date : 27 dec 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

*Non au Pipeline St Laurent et
autres.*

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Stress travaux dans les champs agricoles.
- Pollution de l'eau sol.
- Héritage empoisonné pour nos enfants
- Perte de valeur terrain et revenus.
- Quel est la responsabilité de la compagnie
- Respect environnement c'est quoi?

Espérant le tout conforme. *Le plus grands stress faite leur
c'est quoi?*

Nom : COLETTE LAROCHELLE

Adresse :

Ville : Kepton

C.P. :

Signature : Colette Larochelle

*Responsabilité
Collectif pour
la population
des villes pertes*

Date : 27 dec 2006

RECUE
03 JAN. 2007
Rep: _____

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

? est ce vrai. J'en doute
J'ai aucune confiance
en vous

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Lorsque environnement aura permis
 - au compagnie de poluer les riviere
 - les sols. nappes souterraines. plus e
 - potable a boire. plus faisons. oiseau
 - les animaux les humains mourront
 - Permis abatre nos forêts que resterat-
 - sur terre. Les poches pleins des compa
- Espérant le tout conforme. gnies. les hauts tuyau.

Nom : Colette Larochelle et les pieces de
 Adresse : _____ ~~monnaie~~ & me
 Ville : Lyster - se consomme pas
 C.P. : _____ encou ?
 Signature : Colette Larochelle a quand les
 Transferreroit nous
 ?

REÇU 1^e
03 JAN. 2007
Rép:-----

Date : 27 dec 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

*Non au Pipeline St Laurent et
autres.*

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Stress travaux dans les champs agricoles.
- pollution de l'eau sol.
- héritage empoisonné pour nos enfants
- Perte de valeur terrain et revenus.
- Quel est la responsabilité de la compagnie
- Respect environnement c'est quoi?

Espérant le tout conforme. *Le plus grands stress faite leur
c'est quoi?*

Nom : COLETTE LAROCHELLE

Adresse :

Ville : Kepton

C.P. :

Signature : Colette Larochelle

*Responsabilité
Collectif pour
la population
des villes pertes*

Date : 27 dec 2006

RECU 1e
03 JAN. 2007
Rép: _____

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

? est ce vrai. J'en doute
J'ai aucune confiance
en vous

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Lorsque environnement aura permis
 - au compagnie de poluer les riviere
 - les sols. nappes souterraines. plus e
 - potable a boire. plus faisons. oiseaux
 - les animaux les humains mourront
 - Permis abatre nos forêts que resterat-
 - sur terre. Les poches pleins des compa
- Espérant le tout conforme. gnies. les hauts tuyau.

Nom : Colette Larochelle et les pieces de
 Adresse : monnaie & me
 Ville : Lyster - se consomme pas
 C.P. : encore ?
 Signature : Colette Larochelle a quand les
 Transfèreront nous
 ?

Date : 28 déc 2006

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

REÇU le
03 JAN. 2007
Rép: _____

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- pas d'accord avec le tracé
- dévaluation de ma terre
- pas confiance en cette compagnie
-
-
-

Espérant le tout conforme.

Nom : Marcel Vigneault

Adresse :

Ville : Plessisville

C.P. :

Signature : Marcel Vigneault

28 Décembre 2006

REÇU Te
05 JAN. 2007
Rép:-----

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage,
675, Boulevard René-Lévesque Est
Québec, Qc, G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
 Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

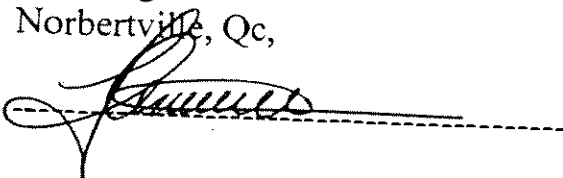
Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- La responsabilité en cas de bris du pipeline
- Les risques de contaminations de la nappe phréatique en cas de déversement
- La définition de "faute lourde"
- Forte dépréciation de la valeur de la terre
- Obstacle considérable pour la vente de la propriété
- Le désistement des assureurs et surprime

Espérant le tout conforme

Les Entreprises Y.Lemieux Inc.

Norberville, Qc,



Princeville, 3 janvier 2007

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
De l'environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675, boulevard René Lévesque Est
Québec, Qc
G1R 5V7

REÇU
08 JAN. 2007
Rep:.....

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet, soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet, et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs qui motivent cette demande, sont les suivants :

- Mauvaises expériences passées avec Hydro-Québec
- Perte supplémentaire de boisé
- Étrangers circulant sur ma terre
- Les responsabilités qu'Ultramar veut nous imposer
- Les impacts sur les primes d'assurances
- Les accidents possibles
- Une servitude perpétuelle, pour un tuyau d'une durée limitée

Espérant le tout conforme.

Gilles Morin

Princeville, Québec



Date :

REÇU 1e
08 JAN. 2007
Rép: _____

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Responsabilité de fautes lourdes
- n'a plus confiance
- qu'il fasse le travail ailleurs
- nous continuons à payer les taxes sur nos terres
-
-

Espérant le tout conforme.

Nom : FERME DES VIGNOLAS

Adresse :

Ville : PLESSISVILLE

C.P. : QUEBEC

Signature : *Alain Vignolas*

Date :

M. Claude Béchar
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30 ième étage,
675 boulevard René-Lévesque Est
Québec Qc
G1R 5V7

REÇU 10
08 JAN. 2007
Rep.-----

Objet : Demande d'audiences publiques
Projet Pipeline St-Laurent (Ultramar)

Par la présente, je demande que des audiences publiques sur ce projet soient tenues. Je suis personnellement touché par le projet et je souhaite me faire entendre, afin de pouvoir exprimer mes craintes et mes appréhensions. Les motifs ou raisons qui motivent cette demande sont les suivantes :

- Je n'ai plus confiance en Ultramar.
- nous sommes responsable des fautes lourdes.
- on n'est responsable du terrain et c'est nous
- qui paiera les taxes.
- Quand je pourrai vendre mon terrain, Devrais-je
- le vendre à perte.

Espérant le tout conforme.

Nom : BENOIT VIGNEAULT

Adresse : J

Ville : PLESSISVILLE

C.P. : 2066

Signature : Benoit Vigneault



Monsieur Claude Béchar
 Cabinet du ministre du Développement durable,
 de l'Environnement et des Parcs
 Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
 675, boulevard René-Lévesque Est
 Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique concernant le projet *Pipeline Saint-Laurent*


Monsieur le Ministre,

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) demande la tenue d'audience publique concernant le projet *Pipeline Saint-Laurent* que propose de construire Ultramar pour transporter des produits pétroliers raffinés entre ses installations de la raffinerie Jean-Gaulin de Lévis et son centre de distribution de Montréal-Est.

En vue de répondre aux besoins du développement durable envisagé dans la région de la Chaudière-Appalaches, le CRECA, soucieux de la protection de l'environnement, désire éclaircir certaines préoccupations concernant :

- ✓ les enjeux environnementaux reliés au tracé privilégié ainsi que les possibles impacts cumulatifs entraînés par la construction;
- ✓ la dimension sociale et les impacts sur la population;
- ✓ les retombées économiques locales et régionales ainsi que l'intérêt d'un tel projet.

Nous vous remercions de considérer notre demande et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.


 Guy Lessard
 Président

